

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BULLETIN

Jeudi, 28 avril, à sept heures et cinq du matin, une formidable détonation a réveillé les habitants de Rome. Un grand nombre de vitres ont volé en éclats. Un nuage noir s'est répandu sur la ville.

L'explosion s'est produite à la poudrière de la porte Portèse, située à 4 kilomètres de la ville et qui était, dit-on, gardée par une quinzaine de soldats. La détonation a été si forte qu'elle a jeté l'alarme dans toute la ville, mais bientôt le calme s'est fait dans les esprits lorsqu'on en a connu la cause.

Il y a plusieurs victimes. Les bâtiments situés à proximité de la poudrière ont été gravement endommagés.

Le roi, M. Nicotera, toutes les autorités et une foule considérable se sont portés sur le théâtre de l'explosion.

Les vitres de la bibliothèque privée du Pape, des objets précieux et des vitraux peints de l'escalier royal du Vatican ont été cassés.

Dans la basilique de Saint-Pierre, de grandes fenêtres ont été cassées, et le vitrail peint au-dessus de la chaire de saint Pierre, au fond de l'abside, a été brisé.

La basilique de Saint-Pierre et la coupole sont provisoirement fermées au public.

A Saint-Paul, aussi, tous les vitraux peints sont brisés et la basilique a été fermée.

Dans le monastère de Saint-Paul, les portes ont été brisées et plusieurs objets antiques ont été endommagés.

* * *

Les négociations confiées à S. Em. le cardinal Vannutelli, nonce apostolique à Lisbonne, relativement à la médiation pontificale à exercer pour résoudre le différend entre le Portugal et le Congo belge sont près d'aboutir à bonne fin.

Cependant, avant de rendre la décision qu'elles comportent, le Souverain Pontife a demandé et obtenu que les parties intéressées donnent à la médiation la forme d'arbitrage proprement dit, ce qui assure d'avance la pleine et absolue adhésion à la décision pontificale.

* * *

La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu le jeudi 23, dans le palais apostolique du Vatican, une séance dite ordinaire. Voici les principales questions qui, dans cette séance, ont été résolues affirmativement et qui vont être soumises à la sanction pontificale par le secrétaire des Rites, Mgr Nussi, dans l'audience du Pape fixée au mardi 28 :

Reprise (*reassumptio*) de la cause pour la canonisation du bienheureux Antoine-Marie Zacharie, fondateur des clercs réguliers Barnabites. Cette cause, portant le titre de Milan (*Mediolanensem*) a pour cardinal "ponent" ou rapporteur, l'Eme Parocchi.

Une autre cause intitulée de Québec (*Quebecensem*) et ayant pour rapporteur le préfet des Rites, S. Em. le cardinal Bianchi, a eu pour objet de reconnaître (*constare*) la validité et l'importance du procès canonique fait à Québec sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général de la véritable servante de Dieu Marie de l'Incarnation, fondatrice d'un monastère d'Ursulines.

Révision des écrits et introduction de la cause de la servante de Dieu, Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, co-fondatrice, au diocèse de Poitiers, des Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André. Cette cause, intitulée de Poitiers (*Pictaviensem*), a eu pour rapporteur le cardinal Monaco La Valletta qui, dans un important rapport sur le écrits en question, a montré qu'ils suffiraient à eux seuls pour donner une haute idée des vertus héroïques, de la servante de Dieu dont il s'agit. Celle-ci, qui vivait à l'époque des plus grands excès de la Révolution française, risqua, à cause de sa rare beauté, d'avoir à représenter la fameuse déesse Raison. Sa ferme résistance à une aussi indigne apothéose fut une nouvelle preuve d'une sainteté qui, on peut l'espérer désormais, lui vaudra l'incomparable apothéose réservée à l'héroïsme chrétien. Dès que le Souverain Pontife aura ratifié, dans l'audience de mardi 28, la décision affirmative rendue à ce sujet par la Sacré-Congrégation des Rites, la servante de Dieu dont il s'agit recevra le titre de Vénérable et sa cause de béatification sera régulièrement introduite en cour de Rome.

Une autre question intéressant la France, celle de l'attribution du titre de patron secondaire pour six vicariats apostoliques de la Chine, au bienheureux martyr Jean-Gabriel Perboyre, de la congrégation de la Mission de St-Vincent-de-Paul, a été traitée dans la séance de jendi dernier, sous le titre de *Sinarum* (Chine) et sur le rapport de l'Eme cardinal Bianchi. La Sacrée Congrégation des Rites a décidé qu'il y avait lieu de demander au Souverain Pontife la concession de ce titre de patron secondaire, ce qui a été formulé en ces termes: *Supplicandum S. Smo pro confessione*. A cette occasion, l'Eme cardinal rapporteur a été heureux d'annoncer que, depuis la récente béatification de ce glorieux martyr, de nouveaux miracles ont été opérés à son intercession, ce qui permettra de hâter le procès de canonisation.

La S. Congrégation des Rites a été saisie de nouveaux et importants documents relatifs aux procès de béatification et canonisation de Jeanne d'Arc. On a lieu d'espérer que la cause ne tardera pas à être canoniquement introduite en cour de Rome.

A la demande de plusieurs associations catholiques de Belgique, et sur le rapport de la S. Congrégation des Rites, le Souverain Pontife a décidé de placer sous la protection spéciale de la très sainte Vierge, l'Etat libre du Congo. On assure que S. M. le roi des Belges va adresser à cette occasion une lettre de remerciements au Saint-Père.

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite)

PSAUME XXIV.— AD TE, DOMINE, LEVAVI

Serré de près par ses ennemis et pour ainsi dire pris dans les mailles d'un étroit filet, durant la persécution de Saül ou plutôt pendant la révolte d'Absalon, David demande à Dieu le pardon et le salut. De forme très simple, sa prière va par élans et ne suit pas un plan bien rigoureux. L'ordre alphabétique des versets et l'agitation produite dans l'âme de David par l'appréhension du grave et imminent danger qu'il courait ont entravé le développement logique des idées. Après un vif exposé de sa confiance en Dieu (1-4), le psalmiste demande d'abord la grâce de vivre saintement et le pardon de ses fautes (4-15), puis la délivrance des angoisses que lui causent ses ennemis (16-21). On tient généralement le verset 22 pour une addition liturgique du temps de la captivité. Il est en dehors de l'ordre alphabétique et il substitue subitement à la prière individuelle, qui a régné dans tout le psaume, un vœu en faveur de la communauté.

PARAPHRASE.—¹ Vers vous, Seigneur, j'ai élevé mon âme. ² Mon Dieu, en vous je me confie ; que je n'aie pas à en rougir ! ³ Que mes ennemis ne me tournent pas en dérision, car tous ceux qui espèrent en vous ne seront pas confondus ! ⁴ Qu'ils soient confondus tous ceux qui commettent l'iniquité sans raison !

Seigneur, faites-moi connaître vos voies et enseignez-moi vos sentiers. ⁵ Conduisez-moi dans votre vérité, dans le chemin de vos commandements, et instruisez-moi car vous êtes le Dieu qui m'a sauvé, et j'ai espéré en vous tout le jour. ⁶ Souvenez-vous de vos bontés, Seigneur, et de vos miséricordes qui sont éternelles. ⁷ Mais des fautes de ma jeunesse et de mes ignorances, des péchés que j'ai commis par irréflexion, ou selon l'hébreu, de mes transgressions volontaires, ne vous souvenez pas. Souvenez-vous de moi selon votre miséricorde, à cause de votre bonté, Seigneur

⁸ Le Seigneur est doux, bon et droit ; c'est pourquoi il indiquera aux pécheurs la loi qui les fera marcher dans la bonne voie. ⁹ Il conduira dans la justice ceux qui sont dociles, les humbles, il enseignera ses voies, ses préceptes, à ceux qui sont doux. ¹⁰ Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité pour ceux qui cherchent son alliance et ses témoignages, qui gardent ses commandements. ¹¹ A cause de votre nom, Seigneur, vous pardonnerez mon péché, car il est grand.

¹² Quel est l'homme qui craint le Seigneur ? Le Seigneur lui a prescrit une loi pour marcher dans la voie qu'il a choisie ; selon l'hébreu, il le conduira dans la voie qu'il doit choisir. ¹³ Son âme demeurera au milieu des biens et sa race aura la terre en

héritage. ¹⁴ Le Seigneur est l'appui de ceux qui le craignent; d'après le texte original la familiarité du Seigneur est pour ceux qui le craignent, et c'est à eux qu'il révèle son alliance.

¹⁵ Mes yeux sont toujours élevés vers le Seigneur, car c'est lui qui tirera mes pieds du piège où ils sont pris. ¹⁶ Regardez-moi et ayez pitié de moi, parce que je suis seul, isolé et pauvre. ¹⁷ Les afflictions de mon cœur se sont accrues; délivrez-moi des nécessités auxquelles je suis réduit. ¹⁸ Voyez mon humiliation et ma peine, et remettez-moi tous mes péchés. ¹⁹ Regardez mes ennemis car ils sont nombreux et ils me haïssent d'une haine injuste. ²⁰ Gardez mon âme et délivrez-moi; que je n'aie pas à rougir d'avoir espéré en vous! ²¹ Les hommes innocents et droits se sont attachés à moi, parce que j'ai eu confiance en vous.

²² O mon Dieu, délivrez Israël de toutes ses afflictions.

APPLICATIONS LITURGIQUES.—1° Pour réciter fructueusement ce cantique à l'office sérial de prime, le mardi, le prêtre n'a qu'à s'approprier la ferme confiance et les ardents désirs du roi-prophète. Elevant son cœur à Dieu par une prière fervente qu'il demande la lumière et la force d'en haut. Avec leur aide, il accomplira facilement durant tout le jour les volontés divines et triomphera de tous les ennemis extérieurs et intérieurs de son salut.

2° A l'office des morts, l'Eglise au nom des âmes prêtes à comparaître devant le tribunal de leur juge, demande à diverses reprises et sous différentes formes le pardon de leurs fautes, la délivrance de l'enfer et la lumière éternelle. Elles ont l'espoir de n'avoir pas à rougir et de n'être pas chargées de confusion au jugement; elles font appel à la fidélité de Dieu et à sa miséricorde éternelle. Que le Seigneur oublie tous leurs péchés, mais spécialement ceux de cet âge, dont l'ardeur, l'impatience, l'impétuosité de désirs, la force, la vigueur, le sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne permettent rien de rassis et de modéré, de cet âge où tout se fait par une chaleur inconsidérée, qui ne se plaît que dans le mouvement et le désordre, qui n'est presque jamais d'une action composée et qui n'a honte que de la modération et de la pudeur (Bossuet, *panégyrique de saint Bernard*, 1^{er} point)! Que leurs fautes d'irréflexion soient, elles aussi, effacées du redoutable livre qui sera produit contre elles au jugement (antienne). Que dans sa miséricorde le Seigneur leur montre la voie du ciel; qu'il les fasse demeurer pour toujours dans le séjour du bonheur, et leur donne en héritage la véritable terre promise! Elles paraîtront devant lui sans défense; que par bonté il jette sur elles un regard bienveillant, et qu'à la vue des angoisses dans lesquelles elles se trouvent, il pardonne toutes leurs fautes, les arrache au pouvoir de leur injuste adversaire et les réunisse à la société des hommes innocents et droits.

(à suivre)

E. MANGENOT,

Professeur d'Ecriture Sainte.

PRONES LITURGIQUES

(suite)

QUINZIÈME ÉDITION

SOMMAIRE

I. EAU BÉNITE. Son antiquité, son origine.—II. Sa composition. Manière dont elle est faite.—III. Ses effets, spirituels, corporels.—IV. Usage que nous en devons faire, à l'église, dans nos maisons.—V. Bénitiers.—VI. Symbolisme.

I. Depuis le péché d'Adam, il est resté dans l'humanité une persuasion profonde que l'homme avait été souillé et qu'il avait besoin d'être lavé de ses souillures. De là chez tous les peuples, même chez les nations païennes, l'usage des ablutions religieuses, de quelque nom qu'on ait désigné l'eau avec laquelle elles étaient faites, eau lustrale, expiatoire chez les Gentils et chez les Juifs, eau bénite chez les chrétiens.

L'usage de l'eau bénite remonte aux temps apostoliques, et l'on croit que saint Matthieu en a été le premier auteur. Ce n'était, du reste, avec des significations plus nobles et des effets plus salutaires, que la continuation d'un des rites mosaïques.

II. L'eau bénite se fait avec l'eau naturelle et le sel. L'eau nettoie, lave et rafraîchit. Le sel conserve et préserve de la corruption. Déjà sont indiqués par là les effets que produira l'eau bénite et que l'Église a en vue de lui faire produire. Les prières qu'elle récite en la faisant nous en instruiront encore mieux. Tout d'abord le prêtre chargé de faire l'eau bénite exorcise le sel. *Exorciser* signifie conjurer, commander avec autorité. Le prêtre donc, ou l'Église agissant par le prêtre, commande au démon de se retirer de cette créature de Dieu, sur laquelle, par le péché de l'homme, il avait acquis un certain empire, comme, du reste, sur toutes les créatures. L'apôtre saint Paul nous dit que toute créature est assujettie à la vanité, et qu'elle soupire incessamment après sa délivrance. C'est pourquoi chaque fois que l'Église emploie un objet quelconque aux usages de son culte, elle commence par le bénir, c'est-à-dire par l'exorciser, en le tirant en quelque sorte des mains du démon et de sa possession. Le prêtre, étendant sa main sur le sel, en signe d'autorité, dit : " O sel, je t'exorcise au nom du Dieu vivant, du Dieu vrai, du Dieu saint, du Dieu qui, par le prophète Elisée, te fit jeter dans les eaux pour les rendre salubres ; je t'exorcise, afin que tu deviennes pour les fidèles une source de salut, et que tu procures à tous ceux qui le goûteront la santé de l'âme et du corps. Que l'esprit immonde, sa malice et ses ruses fuient de tous les lieux où tu seras répandu, et cela, au nom de Celui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu."

A cet exorcisme succède la prière suivante : " Dieu éternel et tout-puissant, nous implorons avec humilité votre souveraine clémence ; daignez, dans votre miséricorde, bénir et sanctifier ce sel que vous avez créé à l'usage du genre humain, qu'il serve à tous ceux qui en prendront au salut de leur âme et de leur corps, et

que tout ce qui en sera touché ou aspergé soit préservé de toute impureté et de toute attaque des esprits malins, par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

Comme il a exorcisé le sel, le prêtre exorcise aussi l'eau. "Eau, je t'exorcise au nom de Dieu, le Père tout-puissant, au nom de Jésus Christ, son Fils, Notre-Seigneur, et par la vertu du Saint-Esprit, afin que tu sois une eau pure et sainte, capable de détruire la puissance de notre ennemi, et de le renverser lui-même avec ses anges apostats, par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu."

Comme pour le sel, une prière suit aussi l'exorcisme de l'eau : "O Dieu, qui en faveur du genre humain faites servir l'eau aux plus saints sacrements, écoutez favorablement nos prières et répandez la vertu de votre bénédiction sur cet élément qui est préparé pour diverses purifications ; faites que, servant à vos mystères, il reçoive l'effet de votre grâce divine pour chasser les démons et guérir les malades, que tout ce qui sera aspergé de cette eau, dans les maisons et dans les autres lieux où se trouvent les fidèles, soit préservé de toute impureté et de tous maux ; que cette eau en éloigne tout souffle pestilentiel, tout air corrompu ; qu'elle écarte les pièges de l'ennemi caché et tout ce qu'il pourrait y avoir de nuisible à la santé, ou au repos de ceux qui y habitent, et qu'en fin cette santé que nous demandons par l'invocation de votre nom, nous soit conservée contre toutes sortes d'attaques, par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

Ces exorcismes et ces oraisons sont accompagnés de plusieurs signes de croix, ayant pour but de rappeler que c'est par les mérites de Jésus-Christ et de sa mort sanglante que les démons ont perdu leur puissance. Le sel est exorcisé tout d'abord, l'eau ensuite. Le sel signifie l'amertume du repentir, l'eau la grâce qui efface les péchés, soit au sacrement du baptême, soit à celui de la pénitence. Or, le repentir doit toujours précéder la rémission des péchés.

Après avoir exorcisé tour à tour et béni l'eau et le sel, le prêtre les mêle ensemble, et adresse à Dieu une prière pleine de ferveur et d'instance, dont le sens est à peu près le même que celui des oraisons que nous venons de citer.

III. Ces oraisons indiquent bien les effets que l'eau bénite est appelée à produire. Le premier de ces effets est de chasser les démons des lieux, des choses et des personnes qu'ils auraient pu infecter de leur présence, et de les empêcher de nous nuire.

Le second de contribuer à la guérison des maladies, de dissiper les orages, de combattre les malignes influences de l'air. Les écrivains sacrés racontent à ce sujet grand nombre de faits merveilleux. C'est avec l'eau bénite que les saints opéraient leurs miracles, entre autres St Jean Chrysostome, qui guérit par ce moyen un enfant malade, ainsi que saint Malachie, au rapport de St Bernard.

Ces effets de l'eau bénite ont pour la plupart trait aux corps. Il en est qui se rapportent directement à l'âme ; et ce sont ceux-là surtout que l'Eglise a en vue. L'eau bénite préserve les âmes des embûches du démon, et paralyse leurs mauvais desseins à notre

égard. Elle nous aide à remporter la victoire contre ces ennemis de notre salut. D'après les apôtres saint Pierre et saint Paul en effet nous avons sans cesse à combattre contre eux. Ils nous environnent comme des lions toujours prêts à nous dévorer.

Un autre effet spirituel de l'eau bénite, c'est d'effacer en nous les péchés que nous commettons si aisément, et dont notre légèreté multiplie si imprudemment le nombre.

Que l'eau bénite efface les péchés véniels par sa vertu propre, à la manière des sacrements, et comme disent les théologiens, *ex opere operato*, ou bien seulement à cause des dispositions qu'elle fait naître dans ceux qui en usent, par suite des prières que l'Eglise a faites à son sujet, *ex opere operantis*, peu nous importe, puisque dans les deux cas le repentir des fautes est toujours nécessaire pour qu'on en obtienne la rémission. L'eau bénite, ainsi que le pain bénit, est un des sacramentaux ; et le propre des sacramentaux, nous l'avons dit, est d'effacer les péchés véniels.

IV. Quel usage devons-nous faire de l'eau bénite ? L'Eglise nous répondra par ses exemples. Nous n'avons là-dessus qu'à la regarder faire. Chaque dimanche, avant de commencer la messe, le curé ou le vicaire fait ce que nous appelons l'*aspersion*. Revêtu de l'aube, de l'étole croisée sur la poitrine, et de la chape, s'il lui convient de la prendre, il vient avec les officiers sacrés auprès de l'autel, qu'il asperge, en jetant l'eau bénite au milieu, du côté de l'évangile et du côté de l'épître. Puis il s'asperge lui-même, asperge le diacre et le sous-diacre placés à ses côtés ; se levant ensuite, il donne l'eau bénite au clergé et la répand sur le peuple en parcourant l'église. Le but de ces aspersion est de chasser le démon soit de l'autel, où il pourrait troubler le prêtre dans l'accomplissement de son saint ministère, soit du milieu du clergé et des fidèles qu'il pourrait empêcher, par ses suggestions malignes, de louer, de bénir, comme ils le doivent, la victime qui va s'immoler pour eux. Ainsi Aaron et les prêtres de l'ancienne loi aspergeaient le peuple avant le sacrifice ; ainsi Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain, donnait le baptême de la pénitence, afin de préparer les hommes à la venue du Messie ; ainsi le divin Sauveur, avant d'arroser la terre de son sang, l'arrosa d'abord de ses sueurs.

L'Eglise répand l'eau bénite sur les malades. " Paix à cette maison, dit le prêtre en entrant dans la chambre du malade à qui il va donner les sacrements, et à tous ceux qui l'habitent." En disant cela il asperge et la chambre et le pauvre malade. " Vous m'arroserez avec l'hysope, et je serai purifié ; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige."

L'Eglise répand l'eau bénite sur les époux, sur les enfants, sur les maisons et sur les champs, et généralement sur toutes les personnes et toutes les choses qu'elle bénit. L'eau bénite est un des éléments de la plupart des bénédictions.

L'Eglise répand l'eau bénite sur les morts mêmes, sur leur dépouille et sur leur tombe, afin qu'ayant égard aux prières qu'elle a faites sur cette eau, Dieu daigne purifier les défunts de leurs fautes, accorder du soulagement à leurs peines et les mettre au

plus tôt en possession du royaume qui leur est réservé. Du reste, il n'y a pas de morts pour Dieu et pour l'Eglise ; il n'y a que des *dormants*, comme les appelle saint Paul. Entendez ces paroles qui commencent l'office des morts : *Regem cui omnia vivunt venite, adoremus*. Pour l'Eglise qui croit, qui espère, les âmes des défunts sont vivantes, et si leurs corps sont présentement morts, elle sait bien qu'ils ressusciteront un jour, et que ce jour n'est pas loin. C'est pourquoi elle les traite comme s'ils vivaient réellement. Elle asperge leurs restes vénérables d'eau bénite afin de les soustraire aux outrages du démon, et par ses bénédictions et ses prières elle appelle sur leurs âmes les miséricordes divines.

Ce que fait l'Eglise par rapport à l'eau bénite nous est un enseignement qui nous indique ce que nous devons faire nous-mêmes. Aujourd'hui à l'entrée de toutes les églises se trouvent des vases remplis d'eau. C'est de l'eau bénite. En entrant dans le temple, chaque fidèle y trempe ses doigts et fait sur soi le signe de la croix. Par là nous reconnaissons notre misère, et le besoin que nous avons d'être purifiés, avant de nous présenter à Dieu et d'assister à ses sacrés mystères ; et ce signe de la croix, que nous traçons sur nous avec l'eau bénite est un témoignage public que nous rendons à cette croix d'où nous est venu le salut.

Autrefois, en dehors des églises, il y avait des bassins où les fidèles se lavaient les mains et la bouche, peut-être parce qu'ils avaient coutume alors de recevoir l'Eucharistie dans leurs mains et de la porter ensuite à leur bouche. Saint Paulin, évêque de Nole, parle d'un bassin ainsi placé à la porte de l'église qu'il avait fait bâtir en l'honneur de saint Félix. Les bénitiers ont remplacé les bassins ou peut-être même ont existé simultanément avec eux.

Mais ce n'est pas seulement à l'église que nous devons faire usage de l'eau bénite, c'est encore dans nos propres demeures. Le vœu de l'Eglise exprimé par le pape Alexandre est que les fidèles en emportent dans leur maison, afin de s'en servir au besoin, le soir en se couchant, le matin en se levant, dans leurs maladies, dans leurs tentations, dans les dangers auxquels ils peuvent être exposés, en temps d'orage.

Les prières que l'Eglise adresse à Dieu en consacrant l'eau bénite font une allusion expresse à ces divers emplois. Sainte Thérèse, qui n'était pas un esprit faible, faisait un grand usage de l'eau bénite, et toujours elle en emportait dans ses voyages.

V. Enfin l'eau bénite est pour le chrétien le symbole et le mémorial des choses les plus respectables : de la grâce d'abord, si souvent représentée dans nos livres saints comme une eau qui lave et vivifie nos âmes, de l'eau du baptême ensuite, laquelle ne diffère point de l'eau bénite, avant d'avoir reçu l'huile sainte et le saint chrême. L'eau bénite nous rappelle l'eau qui coula du côté entr'ouvert de Jésus-Christ sur la croix, et mieux encore son sang bain sacré dans lequel l'humanité a été régénérée.

L'eau bénite est donc, mes Frères, une des choses les plus dignes de nos respects, les plus propres à nous sanctifier. Faisons-en un saint et fidèle usage, en remerciant Dieu des grâces que sa miséricorde y a attachées. Amen.

L'abbé GAUSSENS.

Notre pain quotidien, c'est-à-dire le T. S. Sacrement de l'autel, ouvrage écrit en espagnol, par le Vén. Père JEAN FALCONI, de l'ordre de N.-D. de la Merci, traduit et annoté par le R.P. EUGENE COUET de la congrégation du T. S. Sacrement. 1 vol. in-12 : 75 cts

CHAPITRE II.—Le démon s'efforce de détourner de la fréquente Communion, et dans ce but il se sert du zèle de quelques-uns.

Suivant la remarque fort juste du Père Molina, le démon fait sans cesse des efforts de toute sorte pour empêcher notre bien ; et comme il sait que toute grâce vient par le moyen des sacrements, spécialement de l'Eucharistie, (selon la doctrine de Jésus-Christ enseignée par tous les Saints), il emploie toutes les industries pour empêcher de recevoir fréquemment cette nourriture divine. Il espère que les âmes se dessècheront, s'affaibliront, et que, sans autre tentation ni combats, vaincues par leur propre langueur, elles se rendront à lui ou se laisseront mourir. De même, si quelqu'un cessait de manger et de boire, c'en serait assez, sans aucune blessure ou infirmité, pour lui causer la mort.

Pour nous empêcher de recevoir souvent ce Sacrement, notre ennemi use d'une industrie semblable à celle dont se servit Holoferne pour détruire le peuple de Dieu.

Ce général, ayant étroitement assiégé les Israélites, s'avisa, pour les vaincre sans armes ni machines de guerre, de rompre les tuyaux par lesquels l'eau entrait dans la ville. Ne pouvant plus apaiser sa soif, le peuple devait nécessairement se rendre ou périr, si Dieu ne fût venu à son secours par la main de Judith. Ainsi fait le démon.

Il sait que la grâce nous est communiquée par les Sacrements, surtout par celui de l'Eucharistie, dans lequel Jésus-Christ nous la communique personnellement par l'ouverture de ses plaies, selon l'oracle d'Isaïe : "*Vous puiserez les eaux de la grâce aux fontaines du Sauveur* ; et dès lors il n'épargne aucun artifice pour détourner ce conduit merveilleux de la grâce, afin d'amener la perte des âmes. Il a plus d'aversion de ce Sacrement que de tout autre ; il n'y en a aucun dont il tâche d'écarter avec plus d'efforts : et ce n'est pas la moindre de ses ruses que de prendre les prédicateurs eux-mêmes, les confesseurs et les ministres de l'Evangile pour en éloigner les âmes, sous prétexte de zèle. Cette conduite est ancienne, puisque les disciples eux-mêmes s'opposèrent à ce Sacrement, quand à peine le Sauveur en eut-il annoncé l'institution ils se récrièrent en disant : " C'est une chose dure de manger sa chair, ce langage est dur, et qui peut le supporter ? " Et beaucoup de ses disciples l'abandonnèrent. C'est de cette haine dont le démon est animé, qu'on pris naissance tant d'hérésies visant à nous priver de l'usage de ce divin Sacrement ; et à la fin du monde, la plus grande calamité sera qu'on ne pourra plus facilement user de cette nourriture ; comme les saints Pères l'enseignent d'après le prophète Daniel.

Aussi, le démon ne pouvant pas amener les chrétiens à s'abstenir totalement de cet aliment comme le font les infidèles, il fait du moins ses efforts pour en abolir le fréquent usage, il met un en toutes les inventions de sa malice.

De là on doit conclure que, si le propre du démon est d'empêcher l'usage de ce Sacrement, tous ceux qui en détournent les fidèles se montreront plutôt ministres et coopérateurs de l'ennemi de notre salut que ministres de Jésus-Christ. Au contraire, tous ceux qui se donnent pour ministres de Jésus-Christ, comme les confesseurs et les prédicateurs, doivent être persuadés que leur mission est de s'opposer au dessein du démon et de conseiller, de faciliter et d'enseigner la fréquente communion ; car, suivant la parole du Père Henriquez, l'office du prédicateur est de conseiller généralement la fréquente communion, comme avaient coutume de le faire les saints Pères.

CHAPITRE II.—Il est louable de communier chaque jour, et c'est l'enseignement de saint Thomas

C'est une doctrine enseignée dans l'Évangile, sortie de la bouche de Dieu même et rapportée par tous les Saints qui ont paru dans l'Église, que celui qui ne s'approchera pas de la Table sacrée périra pour toujours et restera privé de la vie éternelle. Comme Dieu a ordonné que le pain et la viande fussent le soutien de la vie temporelle, ainsi a-t-il réglé que ce pain céleste servit de soutien à la vie spirituelle de l'âme.

Aussi tous les Saints et les Docteurs sont d'accord pour dire que le droit chemin pour assurer son salut, s'abstenir de tout péché, orner son âme des vertus, vaincre toute sorte de tentations et résister aux attaques et aux assauts du démon, c'est de s'approcher de cette Table divine.

Nous pouvons dès lors répondre facilement à la difficulté qu'on a coutume de faire en demandant s'il est bon ou non de communier chaque jour. En effet, supposé que ce pain est la vie de l'âme et le remède de toutes ses misères, il semble inutile de demander on de douter s'il sera bon de communier aujourd'hui, demain et tous les jours ; car si la vie de l'âme consiste dans la communion, comment peut-il être mal de chercher le soutien de cette vie ? C'est pourquoi l'angélique Docteur saint Thomas dit : Comme on prend chaque jour la nourriture corporelle, ainsi il est louable de recevoir chaque jour ce Sacrement.

Pour faire mieux comprendre la doctrine de ce livre, je cherche à appuyer tout d'abord sur l'enseignement de cet angélique Docteur ; car, ainsi appuyée, elle l'est par là même par tous les autres Saints, parce qu'ici, comme partout ailleurs, saint Thomas résume leur esprit, et exprime la doctrine qu'ils ont enseignée communément. Il dit donc dans sa Somme que, si l'on considère le Sacrement, il est toujours et chaque jour profitable et salutaire de le recevoir, puisqu'il est le salut et la vie de l'âme ; mais, si l'on considère ceux qui le reçoivent, il n'est pas avantageux à tous de le recevoir chaque jour, parce que tous ne se disposent pas à cette action, parce que beaucoup sont mal disposés de corps ou d'âme ; mais celui qui n'aura pas cette mauvaise disposition et qui sera convenablement préparé, fera une chose louable de communier chaque jour et en retirera du profit. Tel est l'enseignement du saint Docteur.

Vén. Père JEAN FALCONI

L' H O N N E U R

L'honneur est une des qualités les plus attachantes du jeune homme chrétien. C'est elle qui le fait aimer de tous et qui donne à sa vie une dignité dont rien n'approche.

Qu'est-ce que l'honneur ? C'est le droit qu'un homme a conquis au respect, à l'estime et à la confiance d'autrui.

L'honneur est donc une conquête, et une des plus grandes que l'homme puisse faire, puisqu'elle est une conquête de l'ordre moral, où tous les coups sont portés contre l'ennemi intérieur et pour la gloire de Dieu.

Allons plus loin. Quelles sont les bases de l'honneur ? Ce sont les plus nobles vertus de l'âme, la franchise, la loyauté, la fidélité à la parole donnée et à la conscience, la droiture dans les intentions et dans les actes, et enfin la sincérité dans les discours.

Voilà ce qui fait l'homme d'honneur ! Être un homme d'honneur, un homme à qui l'on peut se fier ! il n'y a point d'ambition plus belle ni plus nécessaire. Celui-là n'est pas digne d'être appelé un jeune homme chrétien qui n'a pas le sens de l'honneur.

Toutes les vertus que nous venons d'énumérer comme étant les sources de l'honneur peuvent se résumer en une seule : la loyauté. La loyauté est comme un acier trempé qui forme autour de l'âme une cuirasse impénétrable à la trahison, à la lâcheté, à la fourberie et au mensonge.

Oh ! la belle chose que le loyal serviteur, le loyal soldat, toujours fidèle à la voix de son chef, prêt à courir où on l'envoie, prompt à se faire tuer si l'honneur l'exige, ne murmurant, ne louvoyant, ne dissimulant jamais : " J'ai vu le général de Sonis, c'est l'honneur ! " disait un autre général. " Et de serviteurs tels que vous, écrivait Henri IV à l'un de ses hommes de guerre, j'estime bons même les morceaux ! " Oh ! l'admirable vertu que la loyauté du commerçant qui ne trompe ni ses confrères ni le consommateur, et à qui la mauvaise foi dans les affaires ou les manœuvres frauduleuses dans la concurrence sont inconnues ! Oh ! la belle et rare qualité que la droiture et la sincérité de l'homme politique qui reste fidèle à son parti et qui ne dit jamais à la tribune ou n'écrit jamais que ce qu'il pense et ce qu'il croit utile à sa patrie ! Oh ! la douce et délicieuse loyauté que celle de l'ami qui reste fidèle à ses amis, et qui, loin de les tromper, ne leur dissimule jamais la vérité et s'épuise en efforts pour les rendre bons, pieux et fidèles à Dieu, tels qu'il les rêve !

" Il y a des liens qu'on ne doit pas rompre, des engagements moraux auxquels on ne doit pas manquer, écrivait le général de

La Moricière. Je conçois que l'on trouve étrange de voir un homme tenir à quelque chose dans un temps où personne ne tient à rien. Il est possible que ce soit mal faire ses affaires au point de vue politique ; mais tous ces gens-là valent-ils la peine qu'on règle sa conduite sur leurs caprices, voire même sur leurs mauvaises passions ? Et plus tard, ayant été toute sa vie fi lèle à ce principe de loyauté absolue, il pouvait s'écrier : " Je mourrai avec cette consolation d'avoir accompli mon devoir et sauvé mon honneur dans la position qui m'était faite. Ce sera quelque chose que de pouvoir regarder tout le monde en face dans la vallée de Josaphat ! "

" Les volontaires pontificaux ont attesté l'honneur de notre nation, disait Mgr Dupanloup. Ils ont attesté que la France, dans une partie de ses enfants, est toujours la France de Charlemagne et de saint Louis ; que le pays qui envoyait jadis ses plus vaillants chevaliers mourir pour le tombeau du Christ n'a pas épuisé tout ce sang généreux, puisqu'il en conserve encore assez pour en verser sur le tombeau des apôtres ; que le cœur de la France, si on ne l'étouffe pas, si on lui laisse son battement naturel, bat toujours pour l'Eglise catholique. Voilà ce qu'ils ont attesté, et c'est pourquoi je les regarde comme les martyrs non seulement de l'Eglise et du droit, mais comme les martyrs de l'honneur français."

La semence de l'honneur est répandue dans le monde entier. Elle ne grandit pas toujours, mais elle lève partout. Tout homme, toute famille, toute association a son honneur à garder. La loi de l'honneur est commune à tous les êtres intelligents. Dieu lui-même a son honneur, qu'il a bien voulu nous confier pour un temps, et dont nous sommes ici-bas les gardiens et les vengeurs.

Reprenons ensemble cette énumération, jeunes gens, et vous verrez que je ne vous ai point trompés.

L'homme, d'abord, a son honneur individuel qu'il doit conserver pur et intact, tant vis-à-vis de Dieu que vis-à-vis des hommes. Sans doute, nous savons bien que nul ne peut tromper Dieu ; mais il y a des hommes tellement enclins au mensonge et à la fourberie, qu'ils cherchent à abuser le ciel par des semblants de piété, ou par les démonstrations apparentes d'une foi qui n'est point au fond de leur cœur. A l'égard des hommes leur hypocrisie est plus grande encore, et ils aiment à compter les esprits innocents qui sont tombés dans leurs pièges. A la fin pourtant, leurs manœuvres tortueuses sont découvertes et leur vie s'éteint dans la honte.

Voyez l'homme sans honneur. Ses pas sont hésitants, son regard louche : il longe les murs, et l'on dirait qu'il a peur du soleil. Le sourire de ses lèvres est apprêté et comme façonné par la main d'un ouvrier ; il est toujours le même et a perdu toute sa saveur. Le langage aussi est préparé et étudié, et les mots, habiles au mensonge, se succèdent avec art. Tout est faux dans cet homme : la démarche, les paroles, le regard, le sourire, et les âmes droites et simples s'écartent de lui instinctivement.

Voyez au contraire l'homme d'honneur. Il n'étudie ni son

attitude, ni ses paroles, ni ses mouvements. Il marche, il parle, il agit à l'impromptu, selon les mouvements de sa pensée. Sa sincérité éclate sur son visage, et la loyauté forme autour de son front comme une couronne qui commande le respect et attire les sympathies. Auprès de lui on vit en paix, car on sait qu'il ne trahira pas, qu'il ne livrera aucun secret, qu'il défendra ses amis et son drapeau, et la sécurité de son commerce est comparable à ces roches de silex sur lesquelles on vit en repos, parce qu'on sait que les flots ne les ébranleront point.

La famille, aussi, a son honneur propre qui fait que tous ses membres sont d'une certaine façon solidaires les uns des autres. L'honneur de la famille, l'honneur du nom est souvent le mobile des actions les plus nobles :

“ Je sais, mon père, écrivait un des zouaves en 1864, ce que je dois à mon nom. Soyez tranquille ; n'ayez peur que je l'oublie jamais.”

Un autre jeune homme, Alfred de la Barre, écrivait également en partant pour Rome : “ Je n'ai pas pris ma résolution à la légère ; six mois de réflexion l'ont affermie ; elle a des bases solides que mes traditions n'ont fait que cimenter : ces bases sont ma foi et mon titre de gentilhomme.”

Il est si vrai que l'honneur de la famille n'est pas un vain mot, qu'on a vu des pères et des mères de famille mourir de chagrin en apprenant qu'une tache avait été faite par un des leurs au vieux nom qu'ils portaient avec tant de fierté ; et la famille ainsi atteinte dans sa considération ne se relève qu'après un long temps. Dans nos campagnes surtout, où les traditions sont lentes à naître, lentes à s'éteindre, les familles tarées n'échappent à la défiance publique et ne reconquirent l'honneur qu'après un quart de siècle et parfois un demi-siècle de vertus héroïques. Il faut deux générations pour laver la tache faite par un seul homme.

L'honneur des associations n'est pas moins précieux, parce qu'il forme un lien qui unit tous les membres autour d'une idée, et les rend tous responsables des actes de chacun dans la vie sociale. Aussi les hommes y attachent-ils avec raison un grand prix. Lorsque vous aurez pénétré au sein des sociétés ouvrières de secours mutuels, corporations, syndicats ou autres, vous verrez, mes chers amis, combien les ouvriers sont jaloux de leur honneur, et avec quelle sévérité impitoyable ils écartent ou excluent les membres qui sont convaincus d'avoir forfait à l'honneur. L'un d'eux disait un jour : “ Il faut que nous soyons encore plus hauts d'honneur pour notre Société que pour nous-mêmes, afin qu'on soit fier d'en faire partie.”

Faut-il rappeler ici la noble idée que les officiers, les soldats et les marins se font de l'honneur de l'armée, du régiment ou du vaisseau auquel ils appartiennent ? Quoi de plus beau que cette passion de l'honneur qui fait que chaque soldat donnerait volontiers tout son sang pour empêcher que le drapeau fût saisi et souillé par les mains de l'ennemi ? Où trouverait-on, après le désir de plaire à Dieu, un mobile plus puissant que celui de l'honneur pour river

au cœur des officiers et des soldats la soif de la gloire et l'amour de la patrie ?

Il traduisit la pensée de tout vrai Français, ce jeune Théodore Wibaux qui écrivait à son père : " Ce que je sais, c'est que mon épée ne sera point souillée, c'est qu'elle sera toujours au service du bon droit et de la justice lorsqu'ils se manifesteront sous une forme évidente."

" Mon âme est à Dieu, disait le vieux Montluc, mon épée est au roi ; mais mon honneur est à moi ! "

L'Église aussi a son honneur, auquel on ne porte jamais impunément atteinte devant le jeune homme chrétien. L'honneur de l'Église, c'est l'honneur de la Papauté, l'honneur de l'épiscopat, l'honneur du clergé séculier et des ordres religieux, l'honneur de toutes les institutions créées par les catholiques, et rien ne doit nous être plus cher que la défense de cet honneur toutes les fois que la calomnie, le mensonge ou l'erreur s'attaquent à lui.

La patrie, enfin, a son honneur. L'honneur de la France ! De quel poids il était autrefois quand le nom de " Français " était synonyme de " loyal ", quand nos armées n'étaient employées qu'au service du bien, quand notre autorité matérielle et morale était telle, qu'un coup de canon ne se tirait pas en Europe sans la permission du roi ! La Révolution y a porté atteinte par ses institutions et par ses actes qui ont bouleversé l'Europe et ont tenté de mettre la force et l'utile là où étaient le droit et le juste ; mais, Dieu merci, elle ne l'a pas tué. Non, l'honneur de la France est toujours une grande chose ; le sang français coule encore et coulera toujours pour les causes nobles ; il y avait autant et peut-être plus de sang français répandu à Castelfidardo et à Mentana que de sang de toutes les autres nations réunies ; en dépit des fautes et des erreurs de notre gouvernement, le nom de Français est toujours celui qui désigne, sur les plages du Levant et jusque dans l'Extrême Orient, les meilleurs et les plus vaillants d'entre les Européens ; et si notre drapeau a dû reculer devant le drapeau allemand, il n'a pas du moins reculé sans gloire. L'ennemi lui-même nous a rendu justice, et le cri qui s'est échappé de ses lèvres pendant la charge de Reischoffen ne sera pas perdu pour l'histoire. Comme après Pavie, l'honneur de la France est sauf. Tenez-y, jeunes gens, comme y tenait François I^{er}, et que cet honneur vous soit aussi cher que votre propre vie.

Mais j'ai dit que Dieu lui-même, ne voulant pas faire exception à la loi générale, avait son honneur qu'il nous avait confié. Oui, mes amis, vous avez charge de l'honneur de Dieu, en ce sens, d'abord, que vous devez défendre contre toute attaque et contre toute raillerie les vérités les lois divines, le christianisme, la religion, les cérémonies du culte et les dogmes pieux auxquels nous devons tout. Vous avez ensuite à maintenir l'honneur de Dieu en conservant intacte votre vertu, car la religion est atteinte et vous scandalisez vos frères toutes les fois que vous, qui faites profession d'être un chrétien, vous souillez votre âme et commettez quelque faute. Vous avez enfin à combattre pour l'honneur de

Dieu en prenant énergiquement parti, dans les discussions humaines, pour les hommes qui représentent ici-bas la cause divine, et en ne les laissant jamais insulter ou calomnier devant vous sans les défendre aussitôt. A ces trois points de vue, l'honneur de Dieu est entre vos mains ; mais cette responsabilité, qui serait écrasante si vous étiez seuls, ne vous effraiera pas, parce que vous savez que la grâce divine est avec vous.

Il ne nous reste plus qu'à tirer la conclusion de ce qui précède :

Si vraiment tout être intelligent et libre a son honneur ; si la notion de l'honneur est une de celles qui sont le plus répandues sur la terre ; si l'honneur régit aussi bien les individus que les familles, les associations et les peuples, n'en doutez pas, jeunes gens, chacun de vous sera, dans tout le cours de sa vie, longue ou brève, calme ou agitée, régi par cette grande loi de l'honneur.

Prenez donc, à l'instant, la résolution de ne jamais sortir de la voie de l'honneur. Soyez fermes, loyaux, sincères, remplis de passion pour la vérité, ennemis du mensonge et des faiblesses. Ayez du caractère ; ne vous laissez pas intimider par les hommes qui parlent haut et fort contre la vérité. Passez votre chemin, ne vous inquiétez pas des clameurs de la foule, restez fidèles à vos croyances, et qu'on dise en vous apercevant sur les places publiques ou dans la rue :

“ Voyez-vous ces jeunes gens chrétiens ? Saluez-les avec respect : ce sont des hommes d'honneur, à la parole desquels on peut se fier, car ils sont francs dans leurs actes, et ils ne connaissent point la trahison ! ”

F. HERVÉ-BAZIN.

Extrait de **Le Jeune Homme Chrétien**, par F. Hervé-Bazin.—1 vol. in-12.....Prix : 50 cts

NOUVEAUTÉS

Considerationes pro REFORMATIONE VITE
in usum sacerdotum maxime tempore exercitiorum spiritualium
conscriptis G. Roder, S. J. in-18 de 372 pages.....Prix : 40 cts

La Plante du Bon Dieu, par M. l'abbé J. B. Gay,
1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

MARIE DANRÉ ou **La jeune postulante de Marie Réparatrice**, par M. l'abbé Poindron, supérieur du Petit Séminaire de Notre-Dame de Liesse. 1 vol. in-12.....Prix : 50 c.

Le Serment de Régine, par Marguerite Levray. 1 vol.
in-12.....Prix : 75 cts

NOUVEAUTÉS

Mois du très Saint Sacrement, comprenant, pour chaque jour, une méditation extraite des œuvres du T. R. P. Eymard, un récit de miracle Eucharistique, un exemple et une pratique. 1 vol. in-18 de 320 pages.....35cts

Rien n'est plus propre à développer dans les âmes la foi à la Présence réelle et à y entretenir un puissant amour envers l'adorable Sacrement de nos autels, que les écrits du R. P. Eymard. Cet homme de Dieu n'a vécu que pour l'Eucharistie, et il a parlé de cet auguste mystère avec une logique et un charme dont lui seul avait le secret. Sa foi si vive et son amour si ardent pour Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie sont passés dans ses écrits, et y ont laissé comme un parfum de sainteté qui s'en exhale et embrase les cœurs. C'est une véritable mine à exploiter : l'originalité de la pensée, la simplicité et l'énergie de l'expression, joints à la solidité de la doctrine, ont fait dire à un savant religieux et illustre prédicateur de notre époque, qu'il trouvait à la fois, dans les écrits du P. Eymard, *et la pureté de saint François de Sales et la doctrine de saint Alphonse de Liguori.*

Voici, en outre, ce qu'on pensait un évêque, recommandable lui-même par son amour du Très Saint Sacrement, Mgr Pichenot, autrefois évêque de Tarches et mort archevêque de Chambéry : « Le P. Eymard paraît avoir été suscité de Dieu pour développer au milieu de nous cette grande dévotion par sa parole, par sa Congrégation et par ses écrits. *Il parlera encore tout mort qu'il est*, et ces belles reliques de sa pensée et de son cœur seront pour tous comme un jour de fête et un banquet perpétuel. »

Lettres sur la première communion, à une enfant du Sacré Cœur. 1 vol. in-18 carré, titre rouge et noir.....75c.

On est donné, en parcourant les *Let.* qui traitent de la première communion, de voir quelle part étroite ils font, pour la plupart, à la première communion elle-même. Le grand nombre des instructions traite des conditions, des préparations requises pour s'approcher du sacre banquet, des résolutions à prendre pour en conserver les fruits, presque rien pour fixer l'attention des enfants sur l'acte même qu'ils vont accomplir, sur le Sacrement qu'ils vont recevoir, sur les richesses qu'il leur apportera et l'union personnelle à Jésus qu'il leur fera contracter. Ces choses sont pourtant l'essence même de la communion et devraient, ce semble, être enseignées avant toutes les autres. Les *Lettres sur la Première Communion* ont su éviter ce point de vue incomplet, et sans négliger la préparation pratique de l'âme et les moyens de l'obtenir, elles tiennent le regard constamment fixé sur le but, sur l'Eucharistie à recevoir et à comprendre en la recevant. — Cet ouvrage sera d'un grand secours aux catéchistes, et la méthode qu'il expose, appliquée selon les besoins et les circonstances, produira des résultats précieux.

Neuvaine au Sacré-Cœur, précédée d'une étude sur le Cœur de Jésus dans l'Eucharistie, et suivie d'une Adoration, Consécration, Amendement honorable, Litanies, etc. Un joli vol. in-18 de 120 pages. Reliure en toile.....30 cts.

« Nous voudrions faire aimer mieux l'Eucharistie en montrant le Cœur adorable qui y réside, qui la fait vivante, la rend aimante et si aimable, si puissante et si patiente, si digne des complaisances du ciel et des désirs de la terre. » — Ces paroles de l'auteur, dans son introduction, indiquent tout le dessein de la *Neuvaine*. La dévotion au Saint Sacrement et la dévotion au Sacré-Cœur sont si intimement liées, que c'est les méconnaître et les affaiblir que de vouloir les séparer dans la pratique. Ces *Méditations* font sentir, au contraire, qu'elles gagnent à se pénétrer et vivifier l'une l'autre. *L'Etude préliminaire* est remarquable et a été souvent citée au sujet des rapports du Sacré-Cœur et de l'Eucharistie.

PARTIE LEGALE

PAROISSE CANONIQUE.

QUESTION.—Les évêques ont-ils le droit d'établir des paroisses purement canoniques, sans l'intervention de l'autorité civile ?

Un laïque

RÉPONSE.—Oui. La liberté illimitée de la religion catholique nous est garantie par les traités. Les évêques ont donc le droit indéniable de régler d'après les canons et les règles de l'Église, tout ce qui concerne l'exercice du culte. De là leur droit d'établir des paroisses canoniques, car la paroisse canonique n'est, en définitive, qu'une certaine étendue de territoire soumise à la juridiction spirituelle d'un curé. L'Etat n'a rien à voir dans cette organisation qui ne nuit en rien à la paroisse civile ou municipale.

Cette doctrine a été proclamée dans un jugement qui restera comme un monument de logique et de bon sens. Ce jugement a été rendu le 5 décembre 1884, par la cour de circuit (Cimon Juge), ségeant à Ste Julienne, dans le District de Joliette (1).

Les jugements des cours inférieures n'établissent pas, en général, une jurisprudence ; mais celui-ci est tellement l'expression de la doctrine catholique et même de la loi civile, qu'il devra, il faut l'espérer, faire autorité et servir de guide aux tribunaux lorsqu'ils auront à juger des causes semblables.

Il a donc été jugé :

.....
" 2^e Que dans l'érection de paroisses canoniques, l'Évêque diocésain n'est soumis qu'à ses supérieurs ecclésiastiques, et que les tribunaux civils n'ont aucun contrôle, soit quant au fond, soit quant à la forme des décrets". (2)

COPIE DE TESTAMENT.

QUESTION.—Madame S..., qui est encore vivante, a fait son testament devant notaire. A cause d'arrangements de famille et d'obligations auxquelles elle est tenue, j'ai un immense intérêt à connaître ce testament. J'en ai demandé une expédition au notaire et il me l'a refusée quoique je lui aie offert le paiement immédiat de ses honoraires. Puis-je obtenir du juge une ordonnance pour forcer le notaire à me délivrer l'expédition en question ?

Un intéressé.

(1) De L'abbé J. Onimet vs. J. Cadot. Ce jugement est rapporté dans le " *Legal News*", vol. 7, pages 415 et suivantes.

(2) Le jugement du juge Cimon a été confirmé en appel le 21 mai 1886.

RÉPONSE.—Non. Le testament est en acte *sui generis*, dont les cours ne peuvent pas prendre connaissance du vivant du testateur. Il est sa propriété inviolable et aucune autorité ne peut toucher à cette propriété. C'est une œuvre *essentiellement* secrète qui doit rester telle jusqu'au décès de son auteur. Pothier (1) va même jusqu'à dire qu'"un testament ne devient testament que lors de la mort du testateur." Tant que le testateur vit, le testament est censé ne pas exister. On ne peut ordonner la livraison ni d'une expédition, ni même d'un simple extrait quoiqu'il s'agisse de choses de la plus extrême importance, même s'il s'agit de la recherche judiciaire de la paternité aux termes de l'article 241 du Code Civil. "Les dispositions" que le testament "renferme, soit qu'elles consistent en libéralités, soit qu'elles aient un autre objet, ont un caractère ambulatorio et secret, et ne sont destinées à recevoir d'exécution qu'après le décès du testateur (2)."

Ainsi les dispositions du Code de Procédure et du Code du Notariat concernant les compulsoires ne reçoivent pas d'application dans le cas actuel.

Deux arrêts ont été rendus en France sur cette question, l'un dans la négative (3) et l'autre dans l'affirmative (4).

La Cour d'Amiens a renvoyé l'action parce que "un testament ne peut jamais faire titre pour personne pendant la vie du testateur". Le tribunal de Bastia, au contraire, vît que le testament contenait une reconnaissance qu'il jugeait équivaloir à un *acte de l'état civil*, a ordonné au notaire de délivrer une expédition d'une partie seulement de ce testament.

Cet arrêt, quoique rendu dans une circonstance particulière extrêmement favorable, n'en est pas moins, dit Troplong, le "renversement de toutes les idées fondamentales en matière de testament."

UNE SUCCESSION AMERICAINE EN FRANCE.

Les journaux du mois de janvier dernier contenaient le télégramme suivant daté de Paris.

PARIS, 27 JANVIER.—Un curieux procès entre Américains vient de se plaider et de se décider devant la seconde chambre du tribunal civil de la Seine. Un M. A. Homans, autrefois directeur des succursales européennes de la New-York Life Assurance Company, s'était marié en 1880 à la mairie du 1er arrondissement, puis à l'église américaine de Paris. M. Homans, qui avait trois enfants du premier lit, et point de sa seconde femme est mort en 1890.

Le mariage ayant été célébré sans contrat, ce qui implique,

(1) Douaire, No 31.

(2) Troplong-Donations et Testaments, No 1511.

(3) Amiens, 9 février 1826, rapporté dans le recueil de Devilleneuve T. 8., 2^e partie, p. 188.

(4) Bastia, 5 juillet 1826, rapporté dans le même volume, page 254.

suivant la loi française, sous le régime de la communauté, Mme Homans réclama la moitié de la succession de son mari. Mais les héritiers naturels firent opposition, en se fondant sur la loi de New-York, dont M. Homans était citoyen, laquelle loi implique la séparation de biens.

La première question qui s'est posée a été de savoir si deux étrangers se mariant en France, devant l'autorité française, sans stipulation spéciale, ne se soumettraient pas, par le fait, à la loi commune du pays. Cette théorie a été écartée(1).

Il a fallu, par suite, recourir à la législation américaine. Mais les lois américaines, en matière de mariage, sont très diverses, et souvent contradictoires suivant les Etats. C'est ce qui arrivait dans le cas présent. M. Homans était né dans l'Etat de New-York, où le régime de la séparation de biens est la règle ; mais il avait depuis vingt ans, quand il est parti pour aller se fixer en Europe, son domicile légal en Californie, où le régime de la communauté entre époux est le droit commun.

Lequel des deux systèmes devait prévaloir ? En l'absence de précédents, le tribunal s'est trouvé fort embarrassé. Aussi n'a-t-il rendu son jugement qu'après deux mois de délibération. Finalement, sur l'avis conforme du ministère public, le tribunal a conclu que, en l'absence de disposition légale applicable à la cause, l'intention des conjoints devait servir de base au jugement. Or, le testament du défunt montrant clairement que M. Homans considérait toujours la Californie comme son domicile légal, le tribunal a ordonné la liquidation de la succession et le partage égal entre la veuve et les héritiers naturels.

NOTE ÉDITORIALE.—Un semblable jugement aurait certainement été rendu ici dans les mêmes circonstances.

Le tribunal français n'avait pas à s'occuper du domicile légal de la femme lors du mariage, car en se mariant la femme acquiert le domicile du mari et elle est censée se soumettre aux lois de ce domicile. Ainsi en supposant que la séparation de biens soit le régime légal du lieu du domicile de la femme, les relations pécuniaires entre elle et son mari doivent être réglées par les lois du domicile de ce dernier. (Voyez Pothier, communauté, No 14 et Troplong, *contrat de Mariage*, sur les articles 1387 et 1388 C. N.)

(1) Elle doit avoir été écartée parceque les époux n'avaient pas établi en France leur domicile définitif. " Si deux étrangers, en France, s'y marient sans faire de contrat de mariage, ils seront réputés mariés sous le régime de la communauté, qui est en France le régime des époux qui se marient sans contrat." (Guillaud, *contrat de Mariage*, vol. 1, No 338.)

Conseils à une jeune personne, à sa sortie du Pensionnat et à son entrée dans le monde, par une Ursuline Irlandaise. 1 vol. in-12.....Prix : 50 cts

L'Évolution restreinte aux espèces organiques, par le R. P. M. D. Leroy des frères prêcheurs. 1 vol. in-12. 88 cts

CATECHISME ET PREMIERE COMMUNION

GRAND CATECHISME DE LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE ou explication philosophique, apologetique, historique, dogmatique, morale, canonique, ascétique et liturgique de la religion. par P. d'Hauteville, neuvième édition, 14 beaux volumes in-12, prix : \$14.00, relié \$17.50.

CATECHISME CATHOLIQUE ou cours de lectures sur la religion, et questionnaire sur le catéchisme avec réponses, par M. l'abbé Dumont, 3 vol. in-12, \$2.25.

LE CATECHISME DES PEUPLES DE LA CAMPAGNE ET DES VILLES, par un Prêtre missionnaire, 8ème édition, 2 gros vol. in-12, \$1.25.

LE CATECHISME EN FAMILLE, par un prêtre du diocèse de Nevers, 1 vol. in-12, 88 cts

LE PETIT DIRECTEUR DES CATECHISMES, par M. l'abbé Turcan, 1 vol. in-12, 88c.

CATECHISME DOGMATIQUE ET MORAL, ouvrage utile aux peuples, aux enfants et à ceux qui sont chargés de les instruire, par M. Jean Couturier, 9e édition, 3 vol. in-12, prix \$2.00, ou 2 forts vol in-8. \$2.50.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion, nouvelle méthode pour donner la première instruction religieuse, par M.A. Maudout, prêtre du diocèse de Coutances, aumônier des Trinitaires de Ducey ; 3e édition, revue, corrigée et augmentée, 3 vol. in-12, \$2.63.

LE MISSIONNAIRE DES ENFANTS, par le R. P. Furniss, de la Congrégation du T.-S. Rédempteur, ouvrage traduit de l'anglais par un Père de la même Congrégation, 2e édition. revue avec soin, 1 beau vol. in-8, \$1.00.

LE GRAND CATECHISME DE CANISIUS, ou Précis de la Doctrine chrétienne appuyé de témoignages nombreux de l'Écriture et des Pères, par le R. P. Canisius, de la compagnie de Jésus, 4e édition, 7 forts vol. in-8, \$9.00.

NOUVELLE EXPLICATION DU CATECHISME DE RODEZ, divisée en instructions pouvant servir de prônes, avec de nombreux traits historiques, par M. Noël, 6 vol. in-12, \$6.00, reliés \$7.50.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, par Mgr Capecelatro, arch. de Capoue, 2 vol. in-8, \$2.50.

LE CATECHISME DES GRANDS ET DES PETITS. Nouvelle explication simple, détaillée et pratique du catéchisme pour la première communion et la persévérance, enrichie d'un grand nombre de comparaisons et de traits historiques par M. l'abbé Jouve, 3 vol. in-12, \$2.50.

CATECHISME DES FAMILLES ou explication méthodique et familière des vérités de la religion, d'après les catéchismes les plus estimés ; avec des traits historiques empruntés à l'écriture sainte, etc., par M. l'abbé Moriet, 1 très fort vol. in-12, 88 cts.

COURS DE RELIGION ou grand catéchisme, par un aumônier de pensionnat. 1 vol. in-12, 50 cts.

CATECHISME DU CONCILE DE TRENTE, traduction nouvelle avec le texte en regard, enrichie de notes considérables, par M. l'abbé Gagey, 5e éd. 2 vol. in-8, \$2.50.

PETIT MANUEL DES CATECHISMES ou avis, prières et cantiques selon la méthode de Saint Sulpice 16ème édition.

PETIT CATECHISME UNIVERSEL, par le cardinal Bellarmin. 1 vol. in-12, orné de 50 gravures, 40 cts.

QUESTIONNAIRE EXPLICATIF DU CATÉCHISME DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants. 1 vol. in-12 cart. 60 cts.

ABRÉGÉ DE L'EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE ET LITURGIQUE DU CATÉCHISME, par M. l'abbé Guillois, 17e éd., 1 vol. in-12, 50 cts.

EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, LITURGIQUE ET CANONIQUE DU CATÉCHISME avec la réponse aux objections tirées des sciences contre la religion, par M. l'abbé Guillois. 4 volumes in-8, \$3.00.

EXPLICATION DU CATÉCHISME DE LA PREMIÈRE ENFANCE, par M. l'abbé Kinet, 1 vol. in-12, cart. 65 cts.

L'ENCHIRIDIUM DU CATÉCHISME, avis, homélies, histoires, prières, méditations, hymnes, cantiques et autres exercices pour la première communion, par M. l'abbé Régnaud, 1 fort vol. in-12, \$1.00.

LA SOMME DU CATÉCHISTE, cours de religion et d'histoire sacrée, par M. l'abbé Régnaud. *Cours de religion*. 4 très forts vol. in-12. \$4.00. *Cours d'histoire sacrée*, 4 très forts volumes in-12, \$4.00.

EXPLICATION GÉNÉRALE DU CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, par D. Garcia-Mazo, prédicateur de la cour d'Espagne, 6e éd., 1 vol. in-18, 63 cts.

LE CATÉCHISTE, cours de religion et d'histoire sacrée, à l'usage des catéchismes de première communion, par M. l'abbé Régnaud. 4 vol. in-18, \$1.00.

COURS DE RELIGION d'après l'ouvrage allemand du R. P. Wilmers. S. J., par l'abbé Grosse, directeur du collège de Sierck, chanoine de Metz, 6 forts vol. in-8, \$10.00.

LE LENDEMAIN DU BEAU JOUR DE LA VIE ou manuel de persévérance après la première communion, par M. l'abbé Fliche, 1 vol. in-18, 38 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNIANTE A L'ÉCOLE DU DIVIN MAÎTRE, lettres sur la vie chrétienne, par M. l'abbé Moniquet, 1 fort vol. in-18, 75 cts.

LA PRÉPARATION A LA PREMIÈRE COMMUNION ou Recueil d'instructions spéciales pouvant servir de lectures préparatoires à la première communion, par M. l'abbé Laiden, 1 vol. in-18, 38 cts.

LE BON ANGE DE LA CONFIRMATION et de la persévérance, par Mgr Postel, 1 vol. in-18, 50 cts.

LES TRIOMPHES DE JÉSUS, récits intimes sur la première communion, comprenant une retraite préparatoire, par M. l'abbé G. Delmas. 1 vol. grand in-18, 63 cts.

PREMIERS COMMUNIANTS EN RETRAITE, ou trois cours divers d'exercices préparatoires à la première communion, par M. Himonet, curé. 1 vol. in-12, 63 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNION, causeries familiales d'une mère avec ses enfants, par Mme G. R. 1 vol. in-12, 50 cts.

FLEURS DE LA PREMIÈRE COMMUNION, souvenirs et récits d'un catéchiste par M. l'abbé Julien Loth. in-12, \$1.00

LE PSAUTIER DE LA PREMIÈRE COMMUNION, par le P. Dom Rabory, moine bénédictin. in-12, 75 cts.

PREMIÈRE ET SECONDE COMMUNION, et retraites préparatoires, par l'abbé Salsesse. 1 fort vol. in-18, 38 cts

LA PREMIÈRE COMMUNION, ou petit manuel à l'usage des enfants devant participer pour la première fois aux Saints Mystères et des personnes chargées de les y préparer, par le P. Schouppé, S. J. in-18, 10 cts.

LA PERSÉVÉRANCE, après la première communion, motifs, moyens et effets. Petit vol. in-32, reliure toile, 25 cts.

LA PERSÉVÉRANCE, après la première communion, démontrée par des traits édifiants et des exemples contemporains. 1 vol. in-18, 15 cts.

MÉMORIAL DE LA PREMIÈRE COMMUNION par M A. Gentelles. 1 beau vol. in-18, relié, tranche rouge, 60 cts.

LE GRAND JOUR APPROCHE, ou lettres sur la première communion, par Mgr Gaume, 25e édition. 1 vol. in-18, relié, 60 cts.

LE SEIGNEUR EST MON PARTAGE, ou lettres sur la persévérance après la première communion, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18, relié. 50 cts.

PRÉCIEUX SOUVENIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION, ou exercices pratiques pour la réception des sacrements, par l'auteur "de Prêtoire au Saint-Sépulcre." Petit vol. in-32, 15 cts.

MON PETIT CARNET, OU LE LIVRE D'OR DES PREMIERS COMMUNIANTS, Préparation et persévérance. in-12 relié, tranche rouge. 50 cts

PETIT RECUEIL DE CONSEILS ET DE PRIÈRES, à l'usage des enfants de la première communion. in-18, 5 cts

IMAGE POUR PREMIÈRE COMMUNION ET CONFIRMATION

4 à la feuille (6 x 9) pour garçons et pour filles ; 80 cts la douzaine de feuilles (48 images).

4 à la feuille (6½ x 10) pour garçons et pour filles ; \$1.00 la doz. de feuilles (48 images).

2 à la feuille (9 x 12), pour garçons et pour filles. \$1.00 la doz. de feuilles (24 images).

2 à la feuille (9½ x 12½), garçons et

filles sur la même image. \$1.00 la doz. de feuilles (24 images).

1 à la feuille (13 x 19), garçons et filles sur la même image. \$1.25 la doz. de feuilles (12 images).

1 à la feuille (12 x 18½), pour garçons et pour filles. \$1.00 la doz. de feuilles (12 images).

1 à la feuille (13 x 19), garçons et filles sur la même image. \$1.50 la doz. de feuilles (12 images).

IMAGES EN COULEUR

Beaux chromos emblèmes (8 x 11½) chaque 10 cts, la doz. \$1.00 (12 images).

Les mêmes (15 x 11). Chaque 15 cts,

la douzaine \$1.50 (12 images).

Les mêmes (12 x 17). Chaque 20 cts, la doz. \$2.00 (12 images).

Quelques règles canoniques sur la conduite spirituelle des religieuses, par un prêtre du diocèse. 2ième édition in-18. 25cts

LE MASQUE D'OR

AU GENERAL LICHTLIN ET A MADAME HENRIETTE LICHTLIN

Secretum meum mihi.
Mon secret est pour moi.
Isa., xxiv, 16.

I

Vers 1775, alors que la Révolution se préparait et que le désordre des mœurs, l'affaiblissement des croyances, la décadence de tout principe et de toute autorité, faisaient présager l'orage où allait bientôt disparaître la monarchie, la société française était affolée de musique, et les querelles des Gluckistes et des Piccinistes passionnaient la cour de Louis XVI.

Il semblait, du reste, qu'à la veille des tempêtes le génie musical, comme un cygne expirant, jetait un chant d'adieu d'une ineffable beauté : Mozart berçait par des chants célestes les princesses qu'attendaient dans un prochain avenir la prison, l'exil et l'échafaud.

Il y avait alors à Strasbourg un vieux luthier, nommé Conrad Geizig, dont les instruments étaient réputés les meilleurs de l'Alsace et des pays environnants. Il en fabriquait peu, et les vendait fort cher. Aussi le croyait-on très riche, d'autant plus qu'il était d'une avarice singulière.—Veuf depuis longtemps et sans enfants, il avait adopté une petite nièce orpheline, nommée Lina ; elle demeurait avec lui, ainsi qu'une vieille servante, appelée Gretchen, et Ervin, apprenti qu'il avait pris fort jeune à son service, et qui lui aidait à façonner et à ajuster les pièces diverses de ses instruments. Ces trois personnes étaient tenues par maître Conrad dans une dépendance absolue. Il ne leur refusait pas le nécessaire, mais ne leur accordait rien au delà.—La seule chose pour laquelle il se montrait généreux et même prodigue, était l'éducation musicale de sa nièce. Il avait tenu à ce que Lina fût de première force sur l'orgue et le clavecin, et surtout qu'elle sût très bien chanter : un célèbre chanteur italien, le signor Gridelli, était venu donner un concert à Strasbourg, il lui offrit de payer ses leçons un louis le cachet, s'il voulait bien en donner à Lina, et fit beaucoup de démarches pour lui procurer d'autres écolières. Gridelli se décida donc à passer la belle saison à Strasbourg, mais il prévint maître Conrad qu'il ne se risquerait pas à affronter l'hiver dans un climat si différent de celui de son pays.

Un matin, Gridelli venait de donner la leçon à Lina. Il sortait de la maison au moment où maître Conrad y rentrait. Ils se saluèrent. “ Hé bien ! ” demanda le luthier, “ que dites-vous des progrès de votre élève, signor Gridelli ? ”

“ La signorina Lina est charmante, ” dit Gridelli ; “ elle a un sentiment exquis de la musique, une prononciation parfaite, une mesure, une justesse d'intonation merveilleuse ; mais sa voix, quoique étendue, est si faible, qu'on ne l'entend pas à vingt pas. A

cela je ne puis rien changer, ni elle non plus. C'est, du reste, l'élève la plus intelligente, la plus docile que j'aie jamais rencontrée. C'est un petit ange, et j'emporterai d'elle un souvenir délicieux... Je viendrai encore mercredi, mais ce sera la dernière fois. Je commence à avoir froid le soir : les cigognes sont parties pour aller chercher le climat qu'elles aiment, et je ferai comme elles."

"Signor Gridelli," dit le luthier, "j'ai un grand service à vous demander, mais il me faut votre parole d'honneur que vous me garderez le secret."

"Je vous la donne," dit Gridelli.

"Venez chez moi mercredi soir, à huit heures précises. Je vous ferai entendre quelque chose sur quoi je vous demanderai votre avis, mais vous n'en parlerez à personne. Cet hiver j'irai vous voir à Naples, et vous aurez la clef du mystère."

"C'est entendu," dit Gridelli, "à ce soir ! Voici l'heure où je vais donner ma leçon à madame l'intendante."

Et il s'éloigna.

Conrad rentra chez lui. Lina vint au-devant de son oncle et lui dit : "Cher oncle, si Ervin n'est pas trop occupé, permettez-lui d'accorder mon clavecin, qui est très faux et a beaucoup impatienté le signor Gridelli."

"Pourquoi ne l'accordes-tu pas toi-même ?" dit le vieillard. "Ce serait une économie pour moi : ton temps ne me rapporte rien, et Ervin travaille."

"Mon bon oncle," fit Lina d'un air câlin, "je n'ai pas les mains assez fortes pour tourner les clefs. Cela me les gâterait, et je ne pourrait plus jouer du clavecin."

"C'est bon," dit Conrad : "je vais t'envoyer Ervin."

Et, rentrant dans l'atelier, il donna l'ordre à Ervin de passer chez Lina. Celui-ci obéit avec empressement. Dès qu'il fut parti, Conrad poussa les verrous, et, ouvrant un petit coffre d'acier qu'il tira d'un bahut, le vieux luthier resta absorbé dans la contemplation de ce qu'il contenait.

Pendant ce temps Ervin accordait le clavecin, et la besogne n'avancait guère : car, tout en ajustant les cordes, il avait entamé avec Lina une conversation intéressante.

"Mademoiselle Lina," lui dit-il, "mes sept ans d'apprentissage finiront mercredi."

"Hé bien !" dit Lina, "qu'en concluez-vous ? avez-vous peur que mon oncle ne vous empêche d'être reçu compagnon ? Vous savez bien qu'il est très content de vous."

"Oh !" dit Ervin, "ce n'est pas là ce qui m'inquiète. Mais, voyez-vous, mademoiselle Lina, sept ans, c'est bien long !"

"C'est long quand c'est à venir," dit Lina, "mais cela paraît bien court quand c'est passé. Il me semble que c'est hier que nous avons fait notre première communion à la cathédrale. Le temps vous a donc bien duré ici, Ervin ?"

"Oh ! non !" dit-il, "mais Jacob..."

Il s'arrêta, et, d'un tour de clef, d'un *ut* fit un *mi* fort mal à propos.

“ Hé bien, Jacob ? ” fit Lina, Jacob acheta le droit d'aînesse d'Esau pour un plat de lentilles ; ce n'était pas cher. Jacob s'entendait mieux en affaires que vous, Ervin, qui étiez sur le point hier de vendre trois louis un violon qui en valait trente. ” Et la malicieuse fille se mit à rire.

Ervin rougit, et cassa une corde en tournant brusquement sa clef.

“ Là, ” dit Lina, “ si c'est ainsi que vous accommodez mon clavecin, mon oncle aura beau jeu à vous quereller. Vous êtes bien maladroit. ”

Ervin se cacha la figure dans ses mains et se mit à pleurer.

“ Etes-vous fou ? ” dit Lina : “ un grand garçon comme vous, qui a de la barbe, et qui pleure comme une petite fille ! — Est-ce que je vous ai offensé ? Pardon, alors, mon cher Ervin. Je ne le voulais pas. Voyons, regardez-moi, et riez ! ”

Elle lui écarta les mains.

“ O mademoiselle Lina, ” s'écria-t-il en sanglotant, “ ne soyez pas méchante avec moi. — Jacob a servi sept ans pour obtenir Rachel, et moi je n'ai rien obtenu du tout. Vous ne m'aimez pas, vous ne m'aimerez jamais ! ”

“ Et qui donc aimerais-je, si ce n'est vous ? ” s'écria Lina. Et elle se mit à pleurer aussi.

“ Mademoiselle Lina ! ” dit Ervin tout tremblant, “ me permettez-vous de demander votre main à maître Conrad ? ”

“ Oui, ” dit Lina, “ mais il faudra choisir un jour où mon oncle sera de bonne humeur. Ces jours-là sont rares, vous le savez ; mais soyez tranquille, Ervin, je vous avertirai. Allons, finissez d'accorder mon clavecin et ne pleurons pas, puisque nous sommes contents. ”

II

Le mercredi suivant, Gridelli donna sa dernière leçon à Lina et lui fit ses adieux. Conrad le paya, le remercia et lui dit : “ A ce soir, huit heures précises ! Je compte sur vous. ”

Gridelli, un peu intrigué, fut exact au rendez-vous, et arriva même un peu avant l'heure. “ Maître Conrad est sorti, ” lui dit Gretchen, “ et mademoiselle aussi. Mais ils vont rentrer. Asseyez-vous près du poêle, signor : la soirée est fraîche. n'est-ce pas ? ”

Cinq minutes après, Conrad rentra, l'air préoccupé. “ Venez avec moi, ” dit-il à Gridelli. Et, l'emmenant à travers les rues, il le conduisit à la cathédrale, dont la façade et la flèche gigantesques se profilaient sur le ciel éclairé par la lune, et semblaient encore plus grandes que pendant le jour.

Le prière du soir venait de finir, et les fidèles sortaient de l'Eglise. Conrad attendit que les portes fussent fermées ; puis il conduisit Gridelli vers une petite porte latérale, alluma une lanterne, tira une clef de sa poche, et, ouvrant, fit entrer l'Italien dans la cathédrale.

Celui-ci ne put s'empêcher de frissonner en pénétrant dans obscur et vaste édifice.

Conrad le conduisit près du maître-autel : " Asseyez-vous là," dit-il, " et attendez un instant. Je vais monter à l'orgue et vous faire entendre quelque chose."

" Ce sera-t-il long ? " dit Gridelli. " Il ne fait pas chaud ici. Et je vous avoue que, quoique naturellement brave, j'ai un peu peur de m'enrhumer."

" Dans cinq minutes je serai près de vous," dit Conrad. " Je vais seulement dire à celui qui est à l'orgue qu'il peut commencer."

" Est-ce Ervin ? " demanda Gridelli.

Mais, sans lui répondre, maître Conrad marcha vers l'orgue; et Gridelli, suivant des yeux la lumière vacillante de sa lanterne, la vit disparaître, puis reparaître bientôt sur la tribune des orgues.

Lina, enveloppée d'une mante, était assise devant le clavier de l'orgue.

" Vous avez bien tardé, cher oncle," dit elle. " Je commençais à avoir peur."

" Sotte!" dit son oncle: " peur de quoi? N'es-tu pas venue cent fois le soir à la cathédrale pour étudier sur l'orgue? "

" Oui," dit Lina, " mais vous ne m'y laissiez pas toute seule et sans lumière. Que faut-il jouer? "

" Tu vas chanter le *Gloria* de Mozart," dit Conrad en allumant les bougies du pupitre et en plaçant la musique devant elle. " Mais d'abord il faut que tu me fasses une promesse solennelle. Jure-moi sur le Christ," dit-il en lui présentant le crucifix, " que tu ne révéleras à personne ce que je vais te montrer."

" Je le jure!" dit Lina, qui était habituée à ne jamais contraindre son oncle.

" C'est bien!" dit-il. " Tu seras mon unique héritière, Lina. Je veux te rendre riche et célèbre. Mais il faut que tu saches te taire. Si tu révélais mon secret, je te punirais d'une manière terrible. Je vais te mettre un masque. Tu chanteras avec ce masque, et tu ne diras à personne au monde que je te l'ai mis."

Il ouvrit le petit coffre d'acier qu'il avait apporté, en tira un masque d'or, recouvert de satin blanc, d'une forme très singulière, et qui, laissant les yeux libres, ne recouvrait que la partie inférieure du visage. Il le mit à Lina, le referma derrière sa tête au moyen d'un léger cadenas, puis il lui dit :

" Je vais redescendre: dès que tu verras un cierge allumé sur l'autel, tu chanteras le *Gloria*. Puis tu te tairas et tu m'attendras sans bouger."

Conrad descendit rapidement et traversa la nef à grands pas. Bientôt un cierge allumé brilla sur l'autel. " Ecoutez," dit Conrad à Gridelli, qui voulait parler. " Taisez-vous!" Le cœur du vieux luthier battait si fort, que Gridelli l'entendait palpiter.

L'orgue préluda doucement, puis une voix s'éleva et remplit l'immense vaisseau d'une angélique harmonie.

Les deux hommes écoutaient, immobiles. Quand la voix se tut, Gridelli s'écria: " C'est la Madone qui a chanté!" Et il se mit à pleurer.

Conrad lui dit : " Avez-vous entendu jamais rien de semblable ? "

" Rien," dit Gridelli : " ce n'est pas une voix humaine ; c'est une voix du ciel, une voix qui ferait pleurer des tigres. Dites, maître Conrad, dites-moi, de grâce, qui chante ainsi ? "

" C'est peut-être une âme du purgatoire," dit Conrad.

L'italien se signa : " Ne plaisantez pas ici," dit-il. " J'ai froid, je voudrais m'en aller."

" Je vais vous reconduire," dit Conrad avec empressement. Il l'emmena dehors, lui dit adieu et rentra dans la cathédrale. Une fois dans la rue, Gridelli se rassura, et, sa curiosité s'éveillant de plus belle, il résolut d'attendre pour voir si Conrad sortirait seul ou accompagné. Il se mit à se promener de long en large ; mais une pluie fine et assez froide commençait à tomber, et le signor Gridelli, ne se souciant pas de compromettre sa belle voix, regagna bientôt son auberge, et prit, le lendemain matin, la route de l'Italie.

III

Le lendemain, Conrad envoya Ervin faire une commission de l'autre côté du pont de Kehl, et se mit à ranger différents objets dans l'atelier. Il chantait en s'occupant de cette besogne, et Lina, croyant le moment favorable, vint le trouver et lui parla de ses projets de mariage. Au premier mot il bondit et s'écria : " Épouser Ervin ! quelle folie ! il est pauvre comme Job ; et toi, si tu veux, tu seras très riche ! "

" Alors," dit Lina, " j'ai pour deux ! "

" Mais," dit Conrad, " j'ai d'autres vues sur toi. Avec la fortune que je te destine, tu pourrais épouser un riche bourgeois, un échevin, un gentilhomme, si tu veux."

" Mon cher oncle," dit Lina, " je suis bien touchée de vos bontés pour moi, mais c'est justement pour cela que je ne veux point épouser un autre que votre élève. Vous êtes habitué aux services d'Ervin et à ma compagnie. Nous n'avons pas d'autre ambition que de vous soigner et de vous aider tous les deux. Que pouvez vous souhaiter de mieux ? Je connais Ervin depuis l'enfance. Il est orphelin comme moi. Nous somme, tout l'un pour l'autre. Ne songez pas à nous séparer."

" Lina," lui dit son oncle, " tu ne réfléchis pas qu'en épousant Ervin tu épouses la pauvreté."

" Cela me serait bien égal," dit-elle. " Mais vous m'avez dit tout à l'heure que j'étais riche."

Déconcerté par cette candeur, ne sachant que répondre, et n'osant rudoyer celle qui possédait son secret, Conrad arpentait l'atelier et semblait réfléchir profondément.

Enfin, s'arrêtant devant Lina, il lui dit : " Ecoute, je te demande un an de réflexion. Si dans un an tu veux encore épouser Ervin je te donnerai mon consentement. Mais j'y mets deux conditions la première, c'est que tu ne lui diras pas un mot du masque d'or."

" Cela," dit Lina, " c'est déjà promis."

" La seconde," dit son oncle, " c'est que nous passon cette née-là à voyager."

“ Voyager ! ” s'écria Lina, “ et pour quoi faire ? ”

“ Je veux te faire chanter dans les principales villes de l'Europe, ” dit Conrad : “ tu gagneras ainsi ta dot. ”

“ Hélas ! ” dit Lina, “ vous vous faites illusion, cher oncle : le moindre petit oiseau a plus de voix que moi. ”

“ Tu as donc oublié ton chant d'hier soir ? ” dit Conrad.

“ Oui, ” dit Lina, “ ma voix m'a semblé étrange sous ce vilain masque ; mais il me gêne tellement les oreilles, que je m'entendais à peine : Ai-je bien chanté, mon oncle ? ”

“ A merveille, ma fille, ” dit Conrad. “ Ecoute ! ta fortune, une immense fortune dépend de toi seule. Ce masque d'or, que tu as porté un instant, est mon œuvre ; c'est le fruit de trente années de recherches, de travaux et de dépenses infinies ; c'est un instrument merveilleux qui transforme et décuple la voix humaine. La tienne, hier soir, petite Lina, remplissait la cathédrale. ”

“ Mon oncle, ” dit Lina, “ il faut faire beaucoup de masques comme celui-là et les vendre bien cher aux gens. ”

“ Niaise que tu es ! dit Conrad, “ si quelqu'un voit mon invention, elle sera perdue pour moi. On l'imitera, et voilà tout. Je veux d'abord en jouir et en profiter. Mais il faut garder mon secret. Ce soir nous partirons. Tu reverras Ervin en ma présence, et je lui annoncerai moi-même nos résolutions. Ne lui parle pas de chant ni de la durée de notre voyage, qui sera peut-être plus court que je ne t'ai dit. Nous serons censés partir pour affaires de commerce. ”

“ Cher oncle, ” dit Lina, “ nous nous écrirons, n'est-ce pas ? ”

“ Certainement ” dit l'oncle, “ à la condition que je verrai vos lettres. Il faudra bien, d'ailleurs, qu'Ervin me rende compte de tout ce qui se passera ici. Je lui confierai l'atelier, la boutique, tout. Voyons, Lina, puis-je compter sur toi ? ”

“ Oh ! oui ! mon bon oncle. ” fit la pauvre fille en l'embrassant.

“ Va faire un petit paquet des nardes les plus indispensables, ” dit Conrad. “ Nous irons d'abord à Vienne. Tu y chanteras devant l'impératrice, et je t'achèterai une belle robe de soie bleue lamée d'argent. ”

Lina sortit joyeuse de l'atelier, et l'oncle murmura : “ Oui, tu auras des belles robes, des bijoux, des dentelles ; tu vivras dans le luxe et les fêtes, et tu oublieras ton fiancé. J'espère bien ne pas rentrer de sitôt ici. J'ai travaillé trente ans pour réaliser mon rêve. Il faut que le masque d'or me rapporte des millions ! ”

IV

Dix-huit mois après, Lina était à Versailles, dans une chambre d'un des meilleurs hôtels de la ville. Son oncle, assis près d'elle, rangeait des bijoux dans un écrin, et essayait en vain de les lui faire admirer. Lina, en toilette de cour, portait une robe de lampe rose garnie de dentelle ; ses bras et son cou étaient entourés des pierreries que lui avait données l'impératrice de Russie, et sa haute coiffure, chef-d'œuvre de Léonard, était ornée de roses naturelles, placées, selon la mode du temps, dans de petites fioles

pleines d'eau que dissimulait aisément le pyramidal édifice des cheveux crépés et poudrés.

"Lina," disait son oncle, "tu ne t'es pas regardée au miroir. Vois donc comme tu es belle!"

Lina jeta un coup d'œil distrait sur la glace, et dit: "Je vais donc encore mettre ce vilain masque! Hélas! je crois que c'est lui qui me rend si pâle."

La pauvre Lina était en effet bien changée: ses joues amaigries, ses yeux cernés, témoignaient de ses souffrances; son caractère si doux et si enjoué s'était aigri, elle était devenue triste et fantasque, et la nostalgie la minait lentement.

"Allons, fillette!" lui dit son oncle. "Aie bon courage: dans une heure nous serons à Trianon, devant la reine Marie-Autoiette. Tu entendras les applaudissements!"

"J'aimerais mieux entendre les cloches de Strasbourg!" dit Lina. "O mon oncle, quand les entendrons-nous?"

Et elle se mit à pleurer.

"Regarde ce beau bouquet que le comte d'Artois, frère du roi, vient de t'envoyer!" dit Conrad; "vois que ces fleurs sont belles!"

"Ah!" dit Lina, "les petits wergimeinitch qu'Ervin me donnait tous les ans à l'anniversaire de notre première communion, étaient bien plus jolis que ces fleurs-là!"

"Chère Lina," dit son oncle, "sais-tu que, sans compter les bijoux, tu as déjà gagné cent mille francs? Je les ai là, en or, dans mon coffre de fer. Veux-tu que je te les montre?"

"Quel plaisir aurais-je à voir cet or?" dit Lina. "Plus vous en amassez, plus vous en êtes avide. Et moi je le déteste, et je donnerais tout cela pour une lettre d'Ervin. Et il y a deux mois que je ne n'en ai reçu!—Je veux retourner à la maison."

"Calme-toi," dit son oncle: "nous partirons bientôt. Mais il faut tenir parole à la reine, à Mesdames de France, à la comtesse de Provence. Nous n'avons plus que six concerts promis."

"Et vous en promettez d'autres après ceux-là," dit Lina, "et vous me ferez chanter jusqu'à ce que je meure! O mon pays, je ne te verrai plus!"

Un garçon d'hôtel entra et remit une lettre à Conrad. Il chauvea de visage en la lisant. Lina s'écria:

"Qu'y a-t-il? est-ce d'Ervin?"

"Non," dit Conrad, "c'est une lettre de Gridelli." Mais les yeux perçants de Lina avaient reconnu le timbre de Strasbourg. Elle s'élança vers Conrad et lui arracha la lettre des mains. La vieille Gretchen écrivait à son maître: "Ervin est au plus mal. Je vous prie bien de le dire à mademoiselle, car le pauvre garçon l'appelle jour et nuit dans son délire."

Lina n'en lut pas d'avantage. "Je veux partir!" s'écria-t-elle, "partir tout de suite!"

"Nous partirons demain matin," dit Conrad, "mais il faut chanter ce soir. On ne manque pas de parole à la reine de France."

"Comment voulez-vous que je chante?" dit Lina en sanglotant.

“ Hé bien ! ” dit son oncle, “ je le veux, moi ! et tu chanteras. Sinon, je ne donne pas un sou, et tu iras à pied à Strasbourg, en mendiant. Si tu consens à chanter ce soir, nous partirons en poste cette nuit. C'est mon dernier mot ! ”

“ J'obéirai, ” dit Lina, “ mais je chanterai ce que je voudrai, et ce sera la dernière fois. ”

Ils partirent pour Trianon, et furent introduits dans le salon blanc, où le cercle intime de la jeune reine, brillante et frivole compagnie, était déjà réuni. Marie-Antoinette les accueillit avec sa grâce accoutumée.

“ Voici donc, ” dit-elle, “ cette chanteuse dont toute l'Europe s'entrelient, cette chanteuse si timide qu'elle se voile toujours et se cache pour chanter, comme le rossignol au printemps. Puis-je espérer, mon enfant, que vous chanterez pour moi à visage découvert ? Regardez-moi, vous seriez la première à qui j'aurais fait peur. ”

Lina leva timidement les yeux sur le gracieux visage de cette reine de vingt ans. “ Oh ! madame ! ” dit-elle en pleurant, “ si Votre Majesté voulait me permettre de ne pas chanter du tout ! ”

“ Quelle enfant ! ” s'écria la reine.—“ Allons, mon petit cœur, n'ayez pas peur, voilez-vous, mettez-vous derrière le paravent, comme vous fîtes hier chez madame la princesse de Lamballe ; mais chantez, et ne tremblez pas. Qu'allez-vous chanter ? du Gluck, du Piccini, du Grétry ? ”

“ Laissez-moi choisir, ” dit Lina, “ car je ne pourrais ce soir chanter qu'une chose au monde ! ”

Elle se mit devant le clavecin, qu'entourait un paravent de damas blanc. Son oncle lui attacha d'abord sur la tête un grand voile de gaze d'argent ; puis il lui mit son masque en le cachant avec soin et s'éloigna de quelques pas.—Alors la pauvre Lina chanta le *Stabat Mater*, et ses accents douloureux firent pleurer la reine. Les auditeurs étaient comme pétrifiés d'étonnement. Jamais pareille voix, jamais chant si déchirant et si sublime n'avait frappé leurs oreilles. Un seul d'entre eux avait gardé son sang-froid : c'était le malicieux comte d'Artois, alors âgé de dix-huit ans. Il voulut profiter de l'émotion générale, et se glissa derrière le paravent pour voir de près la chanteuse. Puis, étendant les bras, il allait soulever le voile de Lina ; mais Conrad, plus prompt encore, le repoussa vivement. Le prince, pour se venger, et bien qu'il n'eût rien vu, s'écria, comme il le fit fait au bal de l'Opéra : “ Je te connais, beau masque ! ” Au mot de masque, Conrad épouva ité saisit la main de Lina et l'entraîna hors du salon.

Tandis que la reine et sa petite cour se livraient à mille conjectures, Conrad et Lina arrivaient à Versailles, et, une heure après, montaient en chaise de poste et s'acheminaient rapidement vers Strasbourg.

Ils arrivèrent au moment où le pauvre Ervin venait de recevoir l'extrême-onction. Il reconnut Lina. “ Ervin, ” cria-t-elle, “ je reviens mourir avec toi ! ” Et, s'agenouillant près du lit, elle posa sa tête à côté de celle de son fiancé, et s'évanouit.

V

Un mois après, Ervin travaillait dans l'atelier et chantait comme Blondel :

Ma dame approche de mon lit,
Et loin de moi la mort s'enfuit!

Et Lina sommait son oncle de tenir sa promesse. " Je vous donne de bon cœur tout ce que j'ai gagné, dit-elle, " je ne vous demande que de dire oui." " Lina," dit son oncle, " je le veux bien ; mais, si tu veux hériter de mon trésor, il faudra encore chanter."

" Nous verrons cela," dit Lina, " mais mariez-nous d'abord."

Ils se marièrent. Un an après, Lina chantait encore, mais c'était pour endormir son petit enfant. Son oncle aurait voulu qu'elle le mît en nourrice et recommençât à voyager ; mais elle refusa net et lui dit : " Je ne me soucie point d'être riche. Faites chanter qui vous voudrez."—Mais Conrad ne put jamais se résoudre à confier son secret à d'autres qu'à elle, et garda le masque d'or soigneusement enfermé.

Quelques années après son retour, il tomba malade. Une nuit, Lina le veillait ; il la pria d'aller lui chercher dans l'atelier un livre qu'il lui désigna. Lina s'y rendit, et ne put le trouver. Quand elle voulut rentrer, elle vit que la porte de son oncle était fermée à clef en dedans. Elle frappa ; il ne répondit pas, et elle entendit des coups de marteau. Elle courut éveiller son mari ; et, tandis qu'ils délibéraient sur ce qu'il fallait faire, ils entendirent Conrad les appeler d'une voix rauque. Ils accoururent : la porte de sa chambre était ouverte ; il s'était recouché, et frissonnait à faire craquer son lit. Quelques heures après, il était à l'agonie.—Le curé vint, eut avec lui une longue conférence, et partit pour aller chercher le saint viatique.—Conrad alors fit signe à Lina de s'approcher, et essaya de lui parler ; mais il ne put que balbutier des mots intelligibles, en désignant du doigt le coffret d'acier. Enfin, faisant un suprême effort, il murmura le mot : " Pardon ! " et mourut.

Lina pleura son oncle et fonda une messe à perpétuité à la cathédrale pour le repos de son âme. Elle recueillit l'héritage ; mais, quand elle ouvrit le coffre, elle vit que le masque d'or était réduit en débris martelés, méconnaissable. L'inventeur avait lui-même anéanti son œuvre et emporté son secret dans la tombe.

Madame JULIE O. LAVERGNE.

Vie de Saint Basile, évêque de Césarée, docteur et Père de l'Eglise, par M. l'abbé Paul Barbier. 1 vol.....in-8° \$1.00

Madame du Bourg, Mère Marie-de-Jésus, fondatrice de la congrégation des sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge, par M. l'abbé J. Bersange du Séminaire de Bergerac. 1 vol. in-8 avec portrait.....Prix : \$1.25

ON NE PRIE JAMAIS EN VAIN

Saint Alphonse de Liguori avance cette proposition : " Célui qui prie se sauve ; celui qui ne prie pas se damne. " Disons de même qu'au moyen de la prière l'homme peut faire beaucoup de choses qui dépassent ses forces naturelles ; par conséquent supporter, à l'aide de la prière, de longues et cruelles douleurs.

Aucune prière ne monte inutilement devant le trône de Dieu. Mais elle ne nous obtient pas toujours l'objet réclamé, tel que la délivrance de nos souffrances ou la prolongation de la vie de ceux que nous aimons. Dieu nous accorde une grâce plus grande et plus utile que celle que nous demandons. Lorsque votre prière ne vous rapporte pas le *peu* que vous demandez, elle vous rapporte toujours quelque bien. La seule pensée de prier au milieu de vos souffrances est déjà une grande grâce. Dieu vous accorde cette grâce importante de prier dans la douleur, pour vous accorder, ensuite de votre prière, de plus grandes grâces, quand même ce ne serait pas celle que vous voudriez, mais une grâce que vous craindriez de recevoir. Dieu donne avec amour lorsqu'il paraît refuser.

Ayez donc soin de faire plus de prières que de méditations c'est le conseil de saint Augustin et de saint Alphonse de Liguori, parce que si, en lisant, en réfléchissant, vous approfondissez vos devoirs et reconnaissez la nécessité de souffrir ici-bas, vous obtenez en priant la grâce de remplir vos obligations et d'utiliser vos longues souffrances. Demandez *beaucoup* à Dieu : ce serait en quelque sorte lui faire injure que de solliciter de *petites grâces* ou des dons, passagers, ou encore de ne pas oser demander plusieurs choses à la fois, lui qui veut donner sans mesure et toujours.

Pendant la prière, laissez de côté la pensée de vos peines, ou plutôt confiez-les à Notre Seigneur ou à la sainte Vierge, afin qu'elles ne vous causent pas de distraction. Dites : Je sais à qui j'ai recours... Certainement, Jésus me traitera avec miséricorde. Et quand même il me paraîtrait sévère, j'adorerai ses desseins impénétrables... J'espérerai toujours en lui. Il est mon Dieu.

Etouffez dorénavant en vous le désir intempestif d'être délivré de vos souffrances, de vos tentations ou autres épreuves. Apprenez à attendre patiemment le moment de votre délivrance. Il viendra, *soyez-en sûr !*

Extrait de **Un aide dans la douleur**, par l'auteur des *Arts Spirituels*. Un volume in-18 de 694 pages.....Prix : 85 cts